

## Financement immobilier avec Wüstenrot.

### Possibilités de financement:

- Prêt d'épargne-logement **après attribution** de votre contrat assorti d'un taux fixe et avantageux (à partir de 1,35%).
- **Petit prêt** jusqu'à un montant de 30.000 Euro sans frais d'hypothèque.
- **Prêt intermédiaire** de votre contrat qui n'est pas encore venu à échéance.
- **Financements immédiats** sur base d'un prêt intermédiaire par Wüstenrot ou son partenaire bancaire BIL.



## Wüstenrot Bausparkasse AG Epargne-Logement.

Wüstenrot est la plus ancienne caisse d'épargne-logement en Allemagne ; elle a été fondée en 1921 dans le village souabe Wüstenrot. Le siège social se trouve dans la ville de Ludwigsburg au nord de Stuttgart.

### Wüstenrot Bausparkasse AG

Succursale de Luxembourg  
33, Parc d'Activité Syrdall/  
Rue Gabriel Lippmann  
L-5365 Münsbach

Adresse postale:  
B.P. 924  
L-2019 Luxembourg

Tel: 443 444-1  
Fax: 443 444-244  
E-Mail: [info@wuestenrot.lu](mailto:info@wuestenrot.lu)  
Internet: [www.wuestenrot.lu](http://www.wuestenrot.lu)



En coopération avec:



## Épargne-logement Wüstenrot.

### Les avantages de l'épargne-logement.

Le but de l'épargne-logement est – après une phase d'épargne – le droit au prêt d'épargne-logement à **taux avantageux et fixe**. Le taux d'intérêts est fixé à la signature du contrat.

Vous épargnez **sans risque** à un taux intéressant.

Vous profitez de la **déduction fiscale** dans le cadre des dépenses spéciales de votre revenu imposable.

Possibilité de **transfert du contrat** d'épargne-logement (épargne + droit au prêt) à **vos enfants** à l'attribution du contrat après l'échéance fiscale des 10 ans.



## Avantages fiscaux.

Montants déductibles de votre revenu imposable:	
Célibataire	672 €
Couple	1.344 €
Couple – 1 enfant	2.016 €
Couple – 2 enfants	2.688 €
Couple – 3 enfants	3.360 €
Couple – 4 enfants	4.032 €

### Utilisation de l'épargne.

Si vous épargnez pour la déduction fiscale le contrat est lié à une période d'engagement de **10 ans** à compter de la date de signature du contrat.

Si le contrat est attribué et décaissé durant cette période d'engagement, l'épargne doit obligatoirement être affectée à un investissement immobilier concernant votre résidence principale.



## Exemples.

- Achat d'un terrain en vue de construire une maison.
- Achat ou construction d'une maison ou d'un appartement.
- Rénovation ou transformation d'un appartement ou d'une maison.
- Agrandissement de la surface habitable.
- Remboursement total ou partiel d'un prêt hypothécaire.

